

LE JOUR, 1944
21 Octobre 1944

TROIS CITOYENS ET TROIS DISCOURS

Trois citoyens libanais parmi les plus considérables m'ont fait l'honneur d'une visite ; un grand propriétaire et deux médecins éminents. S'il ne m'est pas permis de donner ici leur nom. C'est pour moi une obligation morale d'enregistrer à cette place leurs remarques et leurs idées. Tous trois avaient des griefs qu'il convenait d'entendre avec tout le respect qu'on doit à l'opinion désintéressée des autres.

Le premier dit à peu près ceci : « Dans cette ville on fait trop de bruit et je pense que le gouvernement y est pour quelque chose. Un gouvernement trop bruyant incommode les gens sérieux. Depuis qu'on a pris, il y a de cela quelques années, la fâcheuse habitude de faire appel à la rue et au Kurdes, le bruit s'est, dirait-on, incorporé à nos mœurs. Nous n'aimons pas cela et nous voudrions que le gouvernement se comportât avec plus de distinction ou de discrétion. Les coups de feu, les cris et les tumultes, cela empêche de vivre et de travailler en paix. On les tolérerait à la rigueur une fois l'an mais pas plus. Au lieu de tout ce bruit il faut inviter les gens à se mettre au travail ».

« A la Chambre, dit le second, il faut laisser parler les députés quand ils ont quelque chose à dire. En cas d'abus, on a par exemple la ressource de faire prononcer la clôture des débats. Mais de là à faire taire un orateur de toute force, il y a quelque distance. Pour l'honneur de la Chambre, dans l'intérêt de la présentation nationale et pour le bien public, il faut qu'un député puisse opiner sans être malmené. On voit il est vrai quelquefois dans des pays très avancés des abus de ce genre ; ce n'est pas une raison que nous nous mettions à en faire autant. La Chambre est une institution trop importante et trop nécessaire pour qu'elle s'attire le discrédit. Il faut veiller à cela ».

Quant à mon troisième interlocuteur, un homme rompu à toutes les formes de la dialectique, il dit en substance ceci : « L'autorité est faite pour qu'on en use. Il y a beaucoup à faire dans ce pays et le gouvernement dispose, en principe du moins, de pouvoirs étendus.

« Nous ne disons pas que ces pouvoirs sont des pouvoirs dictatoriaux (*comme ce fut ici si souvent le cas sous des formes diverses*), nous disons qu'en fait le gouvernement pourrait se montrer assez autoritaire. Cette autorité l'exerce-t-il suffisamment ? Il nous paraît que non. Or à l'intérieur (comme partout) il est dangereux de cohabiter longtemps avec le désordre.

« Toute l'administration libanaise est à reprendre en mains. Il faut pour cela un plan et une méthode. *Et il faut naturellement vouloir tout cela*. Ce n'est pas la nature toute seule, ce ne sont pas la fièvre ou la lassitude qui arrangeront les choses... »

Les brefs discours qu'on vient de lire, sont pertinents à mon sens. Ils disent avec clarté ce que beaucoup de personnes pensent. L'intérêt du pays est qu'ils soient entendus. C'est précisément pour cela que nous nous en faisons l'écho...

Pour être juste, nous dirons à notre tour en invoquant les dieux, qu'il ne faut pas demander la lune quand on n'a pas su se la procurer alors qu'on était le maître. Il ne faut pas non plus

exiger des autres ce qu'on n'a pas été capable de faire soi-même. En politique comme en beaucoup de choses le temps est galant homme il est vrai ; mais il ne faut pas pour cela se croiser les bras, et s'en remettre au temps. Le temps joue quelquefois de vilains tours.

Concluons là-dessus, si le lecteur le veut bien : ce sera d'abord pour rendre hommage au civisme de mes trois interlocuteurs. Ce sera ensuite pour inviter de façon pressante les détenteurs du pouvoir à tenir compte, sans plus de retard, des excellentes remarques dont le gouvernement aura sans doute à cœur de faire tout son profit.